

Accueil temps libre été 2021 : activités non résidentielles et résidentielles dans le contexte d'épidémie de Covid-19

MESURES D'HYGIENE

Table des matières

I.	<u>INTRODUCTION.....</u>	1
II.	<u>MESURES D'HYGIENE DES LOCAUX</u>	2
a.	Aération et ventilation des locaux.....	2
b.	Nettoyage et désinfection pour les activités non résidentielles et les séjours	3
c.	Nettoyage et désinfection pour les activités résidentielles sous tente	6
III.	<u>MESURES D'HYGIENE INDIVIDUELLE</u>	8
a.	Hygiène des mains :.....	8
b.	Hygiène de la toux :	9
IV.	<u>MESURES SPECIFIQUES POUR LES ENFANTS < 6 ANS.....</u>	10
V.	<u>MESURES POUR LES PARTICIPANTS PRESENTANT DES BESOINS SPECIFIQUES</u>	11
VI.	<u>ANNEXE : produits.....</u>	12

I. INTRODUCTION

Ce document complète les protocoles organisationnels d'été (résidentiel et non résidentiel) et actualise les mesures d'hygiène en vigueur durant les activités de cet été.

Ces recommandations sont des mesures globales qui ne répondent pas à tous les cas de figure qui peuvent se présenter au sein des structures ATL. Néanmoins, elles donnent le ton des précautions à prendre quant aux mesures à adopter pour lutter contre la propagation du virus et permettre aux participants de prendre part sereinement aux activités.

Ce document se veut être accessible à tous, au niveau de sa compréhension et de sa transposition dans les gestes du quotidien.

La durée de survie du coronavirus dans l'environnement et sur les surfaces est de quelques heures à 7 jours et ce, en fonction du type de surface, du type de matériau, de la température et du taux d'humidité ambiants.

Dans le contexte d'épidémie actuel, tous les opérateurs sont invités à respecter les mesures d'hygiène suivantes.

II. MESURES D'HYGIENE DES LOCAUX

a. Aération et ventilation des locaux

La Task Force « Ventilation » du Commissariat Corona a élaboré des recommandations pour la mise en œuvre pratique et le contrôle de la ventilation et de la qualité de l'air intérieur dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Vous les retrouverez via ce lien : https://emploi.belgique.be/sites/default/files/content/documents/Coronavirus/Plan_ventilation.pdf

Voici les recommandations de base :

- Ouvrez les fenêtres et/ou les portes extérieures si possible. L'ouverture des fenêtres ou des portes extérieures contribue à une meilleure ventilation et doit donc être utilisée dans la mesure du possible, de cette façon vous créez un flux d'air frais. L'application de ces mesures au quotidien contribue à combattre la propagation du coronavirus, mais aussi à une meilleure qualité de l'air. En effet, si ces ouvertures sont relativement grandes par rapport à la taille des pièces, il n'y aura qu'un faible risque de concentration de CO2 trop élevée ;
- Aérez les locaux aussi souvent que possible : ouvrez les fenêtres et les portes avant les activités (10 à 15 minutes), aux pauses (5 minutes minimum), et après les activités (10-15 minutes) ;
- Aérez pendant le nettoyage, lorsqu'un autre groupe de personnes va occuper un local occupé auparavant ;
- Maintenez les fenêtres entrouvertes (au moins deux s'il y en a plusieurs) pendant les activités et pleinement ouvertes pendant les pauses ;
- Si des aérateurs de fenêtres sont présents (p.ex. des grilles), veillez à ce qu'ils soient opérationnels et ouverts ;
- Si des mécanismes de circulation d'air entre locaux ou entre locaux et couloir sont présents, veillez à ce qu'ils soient opérationnels et dégagés (exemple à éviter : armoire devant une grille d'aération...).

b. Nettoyage et désinfection pour les activités non résidentielles et les séjours

- Nettoyage et désinfecter :

L'information du personnel d'entretien quant aux mesures d'hygiène est très importante, que ces personnes soient des membres de la bulle ou qu'elles soient attachées à l'infrastructure d'accueil.

« **Nettoyer** » signifie retirer les saletés, ce qui permet de diminuer nombre de microbes. Cela se fait à l'eau et au savon avec un simple détergent : savon noir, savon de Marseille, ...

« **Désinfecter** » signifie utiliser des produits chimiques pour tuer les microbes restés sur les surfaces après le nettoyage. Utiliser de l'eau de javel ou un produit désinfectant virucide¹ ayant une activité prouvée contre le SARS-CoV-2 (études en cours au niveau européen)² et autorisé par le SPF Santé Publique. (qui permet une élimination du virus)³.

Une utilisation régulière d'eau de Javel dans des espaces fermés peut avoir une incidence sur la santé des enfants qui sont exposés régulièrement à ces émanations. Cette exposition peut, entre autres, provoquer des irritations et des infections des voies respiratoires. Dès lors, l'eau de Javel n'est à utiliser qu'en l'absence des participants et avec les fenêtres ouvertes.

Pour le nettoyage quotidien : utiliser de préférence un simple détergent : savon noir, savon de Marseille, ...

Pour la désinfection du sol et des surfaces : utiliser de préférence de l'eau de javel à 12° (ou 3,6%). Pour ce faire, diluer 30ml d'eau de javel dans 1L d'eau, avec un temps de pose de 5 minutes.

Pour la désinfection des surfaces et objets ne pouvant être désinfectés avec de l'eau de javel : utiliser de l'alcool à minimum 70% après les avoir nettoyé avec un détergent neutre. A l'exception du matériel ne pouvant être nettoyé à l'eau (téléphonie, informatique, ...)

- Stockage :

Les produits de désinfection et d'entretien doivent être conservés dans une armoire/ malle fermée à l'aide d'une clef ou d'un cadenas et se trouver hors de portée des participants. Ces produits doivent toujours être contenus dans leur flacon d'origine afin d'éviter toute confusion et doivent être conservés entre 5 et 35°C, dans un endroit sec et si possible, bien ventilé.

¹ Celui-ci peut vous être conseillé par votre pharmacien

²<https://data.europa.eu/euodp/en/data/dataset/biocidal-products-lists-of-disinfectant-active-substances-and-products>

³https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332106/WHO-2019-nCoV-Adjusting_PH_measures-Schools-2020.1-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y

NETTOYAGE	DESINFECTION
<p>Le nettoyage se fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec aération simultanée - En dehors de la présence des enfants ; - Très régulièrement : les sols, le mobilier individuel partagé ainsi que toutes les surfaces lavables (tables, bords des tables, chaises, dossiers, mobilier, rebords de fenêtres, grilles de ventilation, ...). <p>Si les enfants mangent dans leur local, le nettoyage des tables est nécessaire avant et après le repas.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une fois par jour : la cuisine et le réfectoire ainsi que les surfaces fréquemment touchées telles que les robinets et les poignées de porte. - Au minimum une fois par jour : les toilettes, sans omettre les robinets, poignées de porte, chasses d'eau ; - Entre deux occupations : tout local partagé par des bulles différentes ; <p>Il est recommandé de ne pas passer l'aspirateur mais de nettoyer avec une serpillère et un détergent, de rincer et de laisser sécher</p>	<p>La désinfection se fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après le nettoyage ; - Avec aération simultanée ; - En dehors de la présence des enfants/jeunes ; - Une attention particulière doit être portée aux surfaces telles que les poignées de portes et de fenêtres, les interrupteurs, les rampes d'escalier, les robinets et les téléphones fixes et portables, qui sont fréquemment touchées. - Systématiquement : En cas de souillures des sols et surfaces par des liquides biologiques (sang, selles, urines, vomissements...) ; Bien désinfecter les toilettes et éventuels petits pots en cas de diarrhée ; Désinfection du thermomètre après chaque utilisation si celui-ci n'est pas sans contact. - Pour les sanitaires, commencer par la désinfection des surfaces fréquemment touchées : poussoirs des chasses, poignées intérieures et extérieures des portes, verrous, robinets, etc... - Nettoyer et désinfecter ensuite les autres surfaces telles que les cuvettes et les sols. - Nettoyage et désinfection complets des locaux fréquentés par une personne (participant ou encadrant) ayant présenté des symptômes : sol, mobilier et surfaces fréquemment touchées au sein de « l'espace d'isolement », du local d'activité, du local où se prennent les repas, de la chambre et des sanitaires concernés.

- **Equipement :**

Les personnes chargées de l'entretien doivent porter des gants de ménage et il est recommandé qu'elles soient munies d'un tablier de protection à longues manches. Il faut être attentif à l'habillage et au déshabillage de cet équipement de protection. Les équipements lavables (gants, tabliers en tissu, masques en tissu) doivent être décontaminés adéquatement : eau avec eau de javel, ou alcool à 70%, lessive à 90° ou 60° pendant minimum 30 minutes avec du produit à lessive.

En cas de suspicion de contamination, utiliser un masque et préférer des gants à usage unique. Ces derniers doivent ensuite être éliminés directement dans un sac étanche fermé hermétiquement. Terminer en se lavant les mains à l'eau et au savon.

- Privilégier les poubelles fermées. Celles-ci doivent être vidées et nettoyées quotidiennement. Il faut s'assurer que les déchets soient éliminés en toute sécurité.
- Les textiles éventuels (essuies, draps, jouets en tissu, ...) doivent être lavés à 60° minimum, pendant au moins 30 minutes avec du produit de lessive.

En cas de manipulation de linge (ex. le dernier jour de présence de l'enfant en salle de sieste), le faire en évitant de le secouer ou de le coller contre soi. Dans la mesure du possible, attendre 3h après la manipulation du linge, avant de procéder à la désinfection du sol et des surfaces.

c. Nettoyage et désinfection pour les activités résidentielles sous tente

- **Nettoyer et désinfecter :**

L'information des participants et de l'équipe d'encadrement par rapport à l'entretien et aux mesures d'hygiène et désinfection est très importante. Dès le début de l'activité, il est conseillé d'instaurer des rituels et des jeux autour de leur supervision et ce, afin qu'ils puissent adopter rapidement les gestes et les habitudes adéquats.

« Nettoyer » signifie retirer les saletés, ce qui permet de diminuer le nombre de microbes. Cela se fait à l'eau et au savon avec un simple détergent : savon noir, savon de Marseille, ...
« Désinfecter » signifie utiliser des produits chimiques pour tuer les microbes restés sur les surfaces après le nettoyage.

Pour les activités résidentielles sous tente, se déroulant en pleine nature, il est conseillé d'utiliser pour la désinfection des surfaces et objets :

- Soit un spray virucide avec action contre le coronavirus conseillé par votre pharmacien et autorisé par le SPF Santé Publique
- Soit de l'eau de javel dans un spray vaporisateur (approximativement 3 cuillères à soupe à diluer dans un 1L d'eau)

- **Stockage**

Les produits de désinfection et d'entretien seront conservés dans le flacon d'origine pour éviter toute confusion et rangés dans une malle fermée avec un cadenas. Conservation : entre 5 et 35°C, dans un endroit bien ventilé et non exposé au soleil

- **Equipement**

Les personnes chargées de l'entretien sont munies de gants de ménage. S'il y a une suspicion de contamination, utiliser des gants à usage unique de préférence. Ne pas oublier de se laver les mains à l'eau et au savon après le nettoyage.

- **Les poubelles**

Privilégier les poubelles fermées. Celles-ci doivent être vidées et nettoyées quotidiennement.

- **Les textiles**

Les essuies utilisés dans le cadre de l'intendance sont changés quotidiennement. Si possible, utiliser de préférence des essuies jetables. Le cas échéant, les textiles utilisés (essuies, draps, jouets en tissu,) devront être lavés à 60° minimum, pendant au moins 30 minutes avec du produit de lessive.

En cas de manipulation de linge (ex. le dernier jour de présence du participant), éviter de le secouer ou de le coller contre soi. Dans la mesure du possible, attendre 3h après la manipulation du linge, avant de procéder à la désinfection du sol et des surfaces.

Le linge sale sera rapidement rangé dans un sac personnel prévu à cet effet.

NETTOYAGE	DESINFECTION
Toutes les tentes (espaces de vie, de couchage, intendance) sont régulièrement aérées, au minimum deux fois par jour (si la météo le permet : les laisser ouvertes en permanence).	
<p>Le nettoyage se fait :</p> <p>Régulièrement : les surfaces lavables (tables, petits matériel, malles, ...)</p> <p>Une fois par jour : les tables et les surfaces avant et après les repas, les espaces d'intendance.</p> <p>Entre deux utilisations : toute surface et tout matériel partagé par des bulles différentes.</p> <p>En cas de suspicion de COVID-19 : La tente d'isolement sera aérée et inutilisée en attendant le résultat du test.⁴ En cas d'utilisation endéans ce délai, les surfaces intérieures de la tente d'isolement seront nettoyées.</p> <p>Tous les effets personnels de la personne seront évacués de la chambrée y compris le lit de camp.</p>	<p>La désinfection se fait :</p> <p>Après le nettoyage ; Avec aération simultanée ; En dehors de la présence des enfants.</p> <p>Systématiquement, en cas de souillures des surfaces par des liquides biologiques (sang, selles, urines, vomissements...) et après chaque utilisation du thermomètre, si celui-ci n'est pas sans contact.</p> <p>En cas de suspicion de COVID-19 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage et désinfection complète des surfaces dans les espaces fréquentés par une personne (participant ou encadrant) ayant présenté des symptômes et suspectée d'une infection COVID-19 (dans l'attente des résultats du test) : matériel et surfaces touchées dans « la tente d'isolement », dans l'espace repas, dans la chambrée, ... - Désinfection systématique sur avis du référent médical si la situation le requiert.

⁴ L'idéal serait donc de disposer d'une tente incluant l'infirmierie pour les soins courants, habituellement pris en charge durant un camp et d'une autre tente d'isolement pour y placer la personne suspectée d'une contamination COVID-19 en attendant son départ du camp.

III. MESURES D'HYGIENE INDIVIDUELLE

a. Hygiène des mains et soins corporels:

Insister sur le lavage régulier des mains à l'eau et au savon ou une désinfection avec un gel ou solution hydroalcoolique (SHA) en absence de point d'eau.

Il est possible d'utiliser des solutions hydroalcooliques (SHA) en alternative au lavage des mains à l'eau courante et au savon, pour les adultes (à éviter pour les enfants/jeunes, surtout les tout-petits). La désinfection avec une SHA doit se faire sur des mains sèches, non souillées. Lorsque les mains sont visiblement souillées, un lavage des mains (avec de l'eau et du savon liquide) doit systématiquement être fait au préalable.

Il est conseillé de privilégier l'utilisation de savon liquide en distributeur et de serviettes en papier plutôt que des essuies en tissu.

Placer des affiches à l'entrée de l'activité ainsi que dans les endroits occupés par les participants et les encadrants, tels que les toilettes, la cuisine, la tente d'intendance, les tentes et les locaux. Celles-ci sont notamment, disponibles sur le site Internet de l'ONE ou via ce lien : https://d34j62pglfm3rr.cloudfront.net/images/fra_techniekzoom.jpg

Le lavage des mains des enfants :

- Le lavage des mains à l'eau et au savon doit durer **40 à 60 secondes**.
- Il est important **d'apprendre aux enfants à se laver les mains correctement** :
 - Expliquer le lavage des mains à chaque enfant ;
 - Lui faire se laver les mains sous supervision/accompagnement ;
 - Lui donner un retour d'information encourageant ;
 - Poursuivre la supervision du lavage des mains en fonction des besoins et de l'âge de chaque enfant ;
 - Pour les plus jeunes : se laver les mains « en chanson » peut permettre d'assurer la bonne durée de lavage.

Pour les camps, l'infrastructure, la planification et le matériel seront adaptés autant que possible au respect de l'hygiène des mains. L'eau courante n'est pas indispensable mais souhaitable. L'accent doit être mis sur le savonnage et le séchage des mains plutôt que sur l'eau courante. Il est donc essentiel de s'assurer des conditions d'approvisionnement en eau durant toute l'activité résidentielle.

Hygiène corporelle :

Pour les soins corporels en activité résidentielle chaque participant disposera de savon liquide personnel (les briques de savon sont tout à fait déconseillées).

b. Hygiène de la toux :

- Eviter le plus possible de mettre les mains au contact de la bouche, du nez et des yeux.
- **Se couvrir la bouche et le nez lors de la toux ou des éternuements**, soit dans le pli du coude, soit avec un mouchoir en papier à usage unique (donc à jeter après une seule utilisation, et en se lavant les mains après usage). Ne pas se couvrir la bouche avec la main car celle-ci sera alors contaminée et tout ce qu'elle touchera ensuite le sera également.
- Eviter les contacts rapprochés avec toute personne présentant des symptômes de maladies respiratoires (toux et éternuements).

IV. MESURES SPECIFIQUES POUR LES ENFANTS < 6 ANS

Jouets :

- Le matériel et les jouets peuvent être échangés entre enfants d'une même bulle.
- Les jouets lavables : peuvent être lavés une fois par semaine et autant de fois que nécessaire⁵ au lave-vaisselle ou au lave-linge à 60° durant 30 min, avec du produit à vaisselle ou à lessive, ou passés au désinfectant.
- Les jouets non lavables ne doivent pas être échangés d'une bulle à un autre. Il est possible d'organiser une tournante entre des lots de jouets mis à disposition des enfants des jours différents (p.ex. un lot par jour de semaine ; cela permet, en cas d'un enfant cas suspect, d'isoler quelques jours (3 à 5 jours) le lot de jouets non-lavables utilisés ce jour-là.
- Ranger le matériel utilisé la journée de manière méthodique.

Siestes :

- En ce qui concerne les lits pour les siestes des plus jeunes : demander aux parents d'apporter un drap et une couverture individuels et veiller à couvrir complètement le lit avant que l'enfant ne se couche.
- Lors du déshabillage du lit, il est important d'encadrer la récupération du linge : ne pas secouer le linge, ne pas plaquer le linge contre soi, déposer directement le linge dans un sac (en tissu, par exemple une taie d'oreiller) sans le déposer au sol avant.
- Demander aux parents de laver le linge en machine pendant 30 min minimum à 60°C, une fois par semaine.
- Alternier la position des lits, pieds - tête, si c'est possible au niveau organisationnel.

⁵ Autant que nécessaire = dans les situations suivantes :
- en cas de souillures par des liquides corporels
- lorsqu'un enfant a présenté des symptômes en cours de journée, dans les locaux où il a été présent (sol, mobilier, et tout ce qu'il aura touché...)

V. MESURES POUR LES PARTICIPANTS PRESENTANT DES BESOINS SPECIFIQUES

Le nettoyage renforcé et la désinfection sont particulièrement importants et doivent être majorés notamment, chez les participants présentant certains types de handicap. Pour le lavage des mains, utiliser de l'eau et du savon et éviter le gel hydro-alcoolique avec les participants qui pourraient mettre leurs mains en bouche.

VI. ANNEXE : produits

Précautions d'usage de l'eau de javel :

L'eau de Javel est une solution aqueuse d'hypochlorite de sodium qui a des propriétés contre les bactéries, virus, champignons, spores, Elle n'est à utiliser qu'en l'absence des enfants et avec les fenêtres ouvertes.

Pour la désinfection du sol et des surfaces : Utiliser de préférence de l'eau de javel :

Eau de javel à 12° (ou 3,6%), voir ci-dessous la dilution selon la concentration du produit initial, avec un temps de pose de 5 minutes.

Précautions d'usage de l'eau de javel :

- ✓ Les activités se déroulant en plein nature, son usage en camp, pour la désinfection des surfaces et objets, se fera sous forme de spray (voir page 6) pour ne préparer et n'utiliser que les quantités strictement nécessaires.
- ✓ Toujours utiliser des gants.
- ✓ Ne pas laisser l'eau de javel et autres produits désinfectants à portée des enfants.
- ✓ Ne jamais utiliser l'eau de javel en présence des enfants.
- ✓ L'eau de javel doit toujours être utilisée seule dans de l'eau froide (entre autres pour éviter le dégagement de vapeur toxique). Il ne faut donc pas la mélanger avec un autre produit d'entretien.
- ✓ Ne pas non plus mélanger l'eau de javel avec des solutions acides ou ammoniacales ni les utiliser de manière successive. Cela entraînerait une réaction chimique qui dégage des gaz chlorés très toxiques.
- ✓ Diluer en versant l'eau de javel dans le litre d'eau et non l'inverse !
- ✓ Les vapeurs sont irritantes et même toxiques pour le système respiratoire. Ouvrir les fenêtres et aérer la pièce pendant l'utilisation.
- ✓ L'eau de javel est corrosive et toxique, surtout sous forme concentrée. Elle peut provoquer des brûlures sur la peau et les yeux. En cas de brûlure sur la peau, laver à l'eau. En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment à l'eau et consulter un ophtalmologue. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir, contacter le centre Antipoison au 070/245.245.

Dilutions :

Eau de javel ayant une concentration minimum en hypochlorite de sodium de 0.1%. Pour arriver à cette concentration efficace :

Avec de l'eau de javel à 12° (ou 3,6%), il faut diluer 30ml d'eau de javel dans 1L d'eau ;

Avec de l'eau de javel à 18° (ou 5,3%), il faut diluer 20ml d'eau de javel dans 1L d'eau ;

Avec de l'eau de javel à 8° (ou 2,4%), il faut diluer 40 ml d'eau de javel dans 1L d'eau.

Produits à base d'ammonium quaternaire

Pour la désinfection des surfaces souillées et toilettes, les produits recommandés sont soit à base d'eau de Javel soit à base d'alcool ou d'ammonium quaternaire.

Les dérivés d'ammonium quaternaire sont disponibles via des distributeurs spécifiques ou en pharmacie.

Ces désinfectants de surface sont nettement moins toxiques, (notamment au point de vue respiratoire) que l'eau de Javel. Dès lors, ces produits peuvent être utilisés en présence des enfants.

Ils ont une action désinfectante très efficace contre les bactéries, virus, champignons, ... en une

dizaine de minutes. Il faut s'assurer que le produit utilisé a une action virucide contre le Covid-19, autrement préférer les dilutions à l'eau de javel ou d'alcool.

Il faut appliquer le produit uniformément sur la surface propre à désinfecter, puis attendre que celle-ci soit bien sèche avant de l'utiliser. Il ne faut pas rincer.

Rappelons cependant leur coût nettement plus élevé que celui de l'eau de Javel.

Précautions d'emploi de ces produits :

- ✓ Ne jamais mélanger à d'autres produits
- ✓ Utiliser des gants.
- ✓ Pour l'usage en cuisine et/ou la désinfection des surfaces en contact avec les denrées alimentaires (ex : table salle à manger), il convient de vérifier auprès du fournisseur que l'usage du produit est autorisé en cuisine.
- ✓ L'inhalation peut entraîner une irritation des voies respiratoires et des yeux
- ✓ En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment à l'eau claire. Si une gêne persiste, consulter un ophtalmologue.
- ✓ Le produit peut également provoquer de petites irritations sur certaines peaux sensibles, il est donc préférable de ne pas en mettre sur la peau. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon.
- ✓ Toujours bien aérer les locaux après l'utilisation des produits.
- ✓ En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir, contacter le centre Antipoisons (070/245.245), voire le 112 en fonction de la gravité des symptômes